



Extrait du Acrimed | Action Critique Médias

<http://www.acrimed.org/Air-France-le-service-public-envahi-par-les-obsessions-d-Yves-Calvi>

Air France : le service public envahi par les obsessions d'Yves Calvi

- L'information - Société - Les médias et les mobilisations sociales - Nouveau gouvernement, nouvelles mobilisations (2012-...) -



Date de mise en ligne : lundi 12 octobre 2015

Description :

L'animateur de « C dans l'air » mouille la chemise pour défendre la direction de l'entreprise.

Copyright © Acrimed | Action Critique Médias - Tous droits réservés

Mardi 6 octobre 2015, « C dans l'air » ([une émission que connaît bien Acrimed](#)) consacrait un débat à Air France, sous le titre « [Air France : attachez vos ceintures !](#) ». Belle initiative journalistique : nul doute qu'une émission de plus d'une heure, dont l'ambition est de « *donner les clés pour appréhender* » l'actualité, allait permettre aux téléspectateurs de comprendre la situation au-delà des seuls arrachages de chemises, [manifestement le seul sujet qui intéressait alors la presse](#) [1]. Telle semblait en tout cas être la promesse de l'émission : « *Pourquoi le fleuron français en est-il arrivé là ? Quelles sont les raisons de la crise ? La compagnie est-elle victime du corporatisme de ses pilotes ? Enfin Air France est-elle en danger ?* » [2]

Malheureusement, il n'en fut rien. Nous avons déjà analysé, pour le cas de la « réforme » du Code du travail, [à quel point les « clés » que donne Yves Calvi peuvent être partiales](#). L'émission consacrée à Air France illustre une autre tare du présentateur de « C dans l'air » : ses obsessions très personnelles, dont il fait le conducteur d'une émission de service public.

Une émission qui, au-delà du « cas » Calvi, est en outre (malheureusement) exemplaire du traitement médiatique de la « crise » que traverse Air France : hyper-traitement des « violences » contre les dirigeants du groupe et occultation des violences sociales à l'oeuvre au sein de l'entreprise, focalisation systématique sur les responsabilités des salariés et des syndicalistes dans le « blocage », questions faussement naïves qui font ressembler certaines interviews à des interrogatoires.

Ainsi, Yves Calvi a compris ce qui n'allait pas à Air France : les pilotes. La question de leur éventuelle responsabilité dans la « crise » que traverse la compagnie aérienne est en effet rapidement devenue le fil rouge de l'émission. Véritable obsession d'Yves Calvi, ce sujet a mécaniquement empêché que d'autres questions soient abordées, questions qui auraient pourtant pu permettre aux téléspectateurs de mieux comprendre le cas Air France.

Yves Calvi annonce immédiatement la couleur en se tournant vers le représentant du syndicat des pilotes d'Air France pour lui adresser sa première question :

- « *Il est clair que vous dénoncez les violences qui ont eu lieu hier ?* »

Après cette habituelle pédagogie de la soumission en guise d'introduction, Yves Calvi ne lâchera plus le syndicaliste durant toute l'émission [3]. Un harcèlement d'ailleurs assumé puisque l'animateur lance au cours du débat, à l'adresse du syndicaliste : « ***Vous n'êtes pas là pour qu'on vous mette sur le grill... Enfin, un petit peu quand même !*** »

La clé n°1 : les pilotes d'Air France sont fainéants

Pour Yves Calvi, il semble en premier lieu incontestable que les pilotes d'Air France sont des fainéants. L'objectif est alors moins d'interroger ses invités pour bénéficier de leurs éclairages que de leur faire admettre que c'est bien le cas. Cette obsession de l'animateur de l'émission revient à plusieurs reprises, avec tout d'abord une pseudo-évidence assénée sous forme de pseudo-question :

- « *Ils sont à plaindre nos pilotes de ligne ? C'est pas l'image qu'on en a hein... »*

Le rôle d'un journaliste est-il de reprendre à son compte « l'image qu'on a » de telle ou telle catégorie de salariés ou d'aller au-delà des apparences ? On pourrait accorder à Yves Calvi le bénéfice du doute : peut-être que sa pseudo-question est un moyen de « faire parler » ses invités afin qu'ils éclairent le débat. Mais le doute n'est qu'éphémère : alors que la moitié des invités (Michel Polacco, journaliste spécialisé et Jean-François Dupront, syndicat de pilotes d'Air France, soit les deux protagonistes les plus au fait de la situation des pilotes) contredisent la pseudo-évidence, rien n'y fait. L'obsession d'Yves Calvi est plus forte :

- « *On ne peut pas vous demander 100 heures de plus non payées ? »*

Posée, à nouveau, sur le ton de l'évidence, cette question apparemment anodine mérite que l'on s'y attarde. En interrogeant le représentant des pilotes de la sorte, Yves Calvi sous-entend en effet que demander à des salariés d'augmenter leur temps de travail de 16.7% sans contrepartie salariale est une requête banale. Variations possibles : « On ne peut pas vous demander de passer de 35h à 41h hebdomadaires pour le même salaire ? » ; « On ne peut pas vous demander de baisser votre salaire de 14.4% ? » ; etc.

Mais pour Yves Calvi, les pilotes d'Air France devraient faire au minimum cet « effort » : après tout, ils ne travailleraient « que » 600 heures par an. Ce dernier chiffre est ainsi asséné à de multiples reprises pendant l'émission : utilisé comme argument irréfutable par l'animateur, il ne sera jamais soumis à vérification ou contextualisation. Pire encore, lorsque le représentant des pilotes explique que leurs heures de travail ne se réduisent pas aux 600 heures de vol annuelles, sur la base d'un exemple concret :

Vous faites semblant de ne pas connaître à quoi correspondent les heures de vol d'un pilote. Les heures de vol d'un pilote ce n'est pas la même chose que le temps de travail. Un pilote, on compte ses heures de vol à partir du moment où l'avion commence à se déplacer. Vous êtes bien d'accord que le pilote ne rentre pas dans l'avion et puis l'avion se déplace. Il arrive bien avant. Je vais prendre un exemple : vous faites quatre heures de vol, vous allez faire deux allers-retours [Paris]-Toulouse, vous allez faire quatre heures de vol mais vous allez travailler pendant 12 heures.

... une certaine gêne s'instaure sur le plateau, et Yves Calvi ne juge pas nécessaire de rebondir sur cette remarque ou de reconnaître qu'il avait été caricatural.

Bien au contraire, et ce malgré les démentis, les précisions et les remarques du syndicaliste - ainsi que du journaliste spécialisé dans l'aéronautique, Michel Polacco -, l'animateur de « C dans l'air », en bon journaliste pugnace, insiste :

- « *Si demain, [les pilotes] acceptent de faire leurs 100 heures en plus, on sauvera les 2 900 emplois ? »*

Une question qui introduit la seconde obsession d'Yves Calvi : les pilotes sont les principaux responsables de la « crise » à Air France, du blocage et donc des licenciements.

La clé n°2 : les pilotes d'Air France sont égoïstes

En effet, à en croire Yves Calvi, et ce malgré quelques précautions oratoires immédiatement démenties par les questions posées [4], si les négociations ont échoué, c'est à cause des pilotes. Et puisque les négociations ont échoué, les 2 900 licenciements ont été rendus inévitables. Les pilotes sont donc responsables des licenciements. CQFD.

Cette vérité « Calvienne » s'illustre dès le lancement du 2ème reportage : « *Le conflit a pour origine le plan d'objectifs 2020 de la compagnie [Air France] qui demandait entre autres, je dis bien entre autres, un effort de 100 heures non payées à ses pilotes. Refus catégorique de ces derniers et c'est là qu'apparaît un plan B, beaucoup plus rude avec ces 2 900 suppressions d'emploi...* »

Parce qu'il ne détaille pas le « entre autres » et se focalise - de fait - exclusivement sur les pilotes, Yves Calvi cède à un commentaire qui a moins pour but d'éclairer le public que de donner libre cours à son obsession : les pilotes d'Air France ? Des égoïstes irresponsables... Et l'animateur de questionner à nouveau ses invités sur le sujet, avec toujours le même a priori :

- « *Est-ce qu'il n'y a pas quelque part [chez les pilotes d'Air France] un côté seigneurs de la guerre qui n'arrivent pas à rentrer dans le rang ?* »

Puis :

- « *On ne peut rien faire à Air France sans les pilotes ?* »

Les pilotes, les pilotes, les pilotes... Pendant ce temps-là, toujours rien sur les autres nombreuses questions qui pourraient aider le téléspectateur à « *appréhender [le sujet] dans sa globalité.* »

Et encore :

- « *Est-ce qu'on va virer 2 900 personnes parce que les pilotes ne veulent pas baisser leur salaire ?* »

Question qui nous amène à la troisième obsession d'Yves Calvi : les pilotes sont trop payés. Et là encore, il s'agira moins d'informer que de faire admettre par les invités non pas une information mais le point de vue d'Yves Calvi.

La clé n°3 : les pilotes d'Air France sont trop payés

Les pilotes d'Air France sont trop payés : Yves Calvi pose cette opinion personnelle comme fait indiscutable, sans jamais toutefois avancer aucun chiffre (de peur qu'on lui reproche de gagner davantage ?). Les mêmes causes (les obsessions de l'animateur de « C dans l'air ») provoquent alors les mêmes effets : Yves Calvi se démène pour faire admettre à ses invités que les pilotes sont bien trop payés. Ainsi :

- « *Est-ce qu'on va virer 2 900 personnes parce que les pilotes ne veulent pas baisser leur salaire ?* »

Yves Calvi saisit-il à quel point sa question est réductrice ou prend-il conscience de l'air incrédule de ses invités ? On ne saura pas, mais l'animateur s'empresse en tout cas d'ajouter :

- « *Je le dis volontairement : de mon point de vue, c'est la caricature qui s'est imposée dans le grand public... »*

Une caricature à laquelle Yves Calvi semble malgré tout très sensible :

- « *C'est la première de fois de ma vie que j'entends dire qu'un pilote d'Easy jet gagne plus qu'un pilote d'Air France.*
»

Et même lorsque les réponses de ses invités semblent démentir ses certitudes, Yves Calvi finit par y trouver une confirmation. Ainsi, après qu'on lui a expliqué que les pilotes d'Easy jet travaillent plus que les pilotes d'Air France et gagnent plus que ces derniers :

- « *[Un pilote d'Easy jet] est donc moins cher de l'heure.* »

Soyons juste, l'animateur de « C dans l'air » modère la « caricature » qu'il semble chérir par une nuance :

- « *Il est parfaitement légitime que les pilotes d'Air France soient bien payés.* »

Mais. Parce qu'il y a bien entendu un « mais » :

- « *On est aujourd'hui dans un univers concurrentiel et ça touche aussi Air France. Le ciel ne s'arrête pas au-dessus de la France ! »*

CQFD.

Face à l'agacement du représentant syndical après la énième question autour de l'égoïsme des pilotes, Yves Calvi semble se raviser : « *Je vous dis que c'est ce qui est passé globalement dans le grand public [l'idée selon laquelle les pilotes sont responsables de 2 900 emplois supprimés], donc je vous écoute là-dessus.* ». L'animateur semble donc, alors que la fin de l'émission approche, montrer une volonté de laisser au syndicaliste la possibilité de déconstruire cette croyance. Noble ambition... s'il n'avait pas lui-même insisté dessus pendant 65 minutes !

Yves Calvi devrait alors s'interroger sur sa propre responsabilité dans la diffusion des « caricatures » qu'il fait semblant de dénoncer : pompier ou pyromane ? Comme tout un chacun, Yves Calvi peut avoir un point de vue sur la crise à Air France, et il peut considérer que les pilotes ne sont pas exempts de tout reproche. Le problème est qu'une fois de plus, l'animateur de « C dans l'air » dissimule (mal) un évident parti-pris derrière des interrogations faussement naïves et une litanie de pseudo-évidences, le tout au sein d'une émission qui prétend offrir des « clés » pour comprendre.

On ne pourra enfin s'empêcher de constater que l'animateur de « C dans l'air » devrait réfléchir à ses obsessions, ici contre les pilotes trop payés et défendant (égoïstement, bien sûr) leur salaire, en les mettant en regard de ses propres déclarations concernant ses revenus, comme dans cette [interview accordée au Parisien en août 2014](#) :

- Le salaire fait partie de vos motivations ?
- Yves Calvi : Oui, toujours. Le salaire sanctionne un travail.
- Pouvez-vous nous donner une fourchette ?
- Yves Calvi : Non. Je trouverais indécent de balancer mon salaire publiquement. Je suis ultraprivilégié. Mais, je suis arrivé à un âge où bien gagner ma vie me paraît normal.

« Normal ».

Benjamin Lagues et Julien Salingue

Annexe : Questions d'Yves Calvi concernant les pilotes et les syndicats pendant l'émission du 6 octobre 2015.

- « On ne peut rien faire à Air France sans les pilotes ? »
- « Il est clair que vous [syndicaliste d'Air France présent sur le plateau] dénoncez les violences qui ont eu lieu hier ? »
- « Est-ce qu'il n'y a pas quelque part [chez les pilotes] un côté seigneurs de la guerre qui n'arrivent pas à rentrer dans le rang ? »
- « On ne peut vous demander 100 heures de plus non payées ? »
- « Vous n'êtes pas là pour qu'on vous mette sur le grill... Un petit peu quand même ! »
- « Ils sont à plaindre nos pilotes de ligne ? C'est pas la perception qu'on en a hein... »
- « Les syndicats ont-ils une part de responsabilité dans les violences d'hier ? » (question de téléspectateur)
- « On sait qui sont les meneurs, qui sont les gros bras et pour tout dire les voyous ? »
- « Quel est le rôle des pilotes dans tout ça ? »
- « Est-ce qu'on va virer 2 900 personnes parce que les pilotes ne veulent pas baisser leur salaire ? Je le dis volontairement : de mon point de vue, c'est la caricature qui s'est imposée dans le grand public... »
- « Si demain, ils [les pilotes] acceptent de faire leur 100 heures en plus, on sauvera les 2 900 emplois ? »
- « Vous dites que c'est la direction qui a voulu faire échouer de pseudos négociations ? »
- « Je vous dis que c'est ce qui est passé globalement dans le grand public [l'idée selon laquelle les pilotes sont responsables de 2 900 emplois supprimés], dont je vous encourage là-dessus. »
- « C'est totalement faux [que les pilotes sont partiellement responsables] ? »
- « Vous êtes un syndicaliste honnête [suite à la reconnaissance par le syndicaliste que les pilotes seraient partiellement responsables] ».
- « Vous nous avez dit qu'il y a encore une capacité à négocier ces fameuses 100 heures. »
- « C'est la première de fois de ma vie que j'entends qu'un pilote d'Easy jet gagne plus qu'un pilote d'Air France. »
- [Suite aux explications selon lesquelles les pilotes d'Easy jet travaillent plus que les pilotes d'Air France] « [Un pilote d'Easy jet] est donc moins cher de l'heure. »
- « Il est parfaitement légitime que les pilotes d'Air France soient bien payés. (...). On est aujourd'hui dans un univers concurrentiel et ça touche aussi Air France. Le ciel ne s'arrête pas au-dessus de la France ! »

[1] On remarquera les notables exceptions, en ce qui concerne la presse quotidienne nationale, de [Libération](#) et [L'Humanité](#).

[2] Extrait de la [présentation de l'émission sur son site internet](#).

[3] Dans notre article, les questions n'ont pas été classées dans l'ordre tel que les a posées Yves Calvi ; elles ont été rassemblées par thématique. Les lecteurs les plus curieux pourront se faire un avis avec la retranscription intégrale, en annexe, des questions d'Yves Calvi concernant les syndicats et les pilotes.

[4] Par exemple : « *Dire systématiquement "c'est les pilotes qui ne veulent pas baisser leurs salaires", ça me paraît un peu court* ». Effectivement. Dommage qu'Yves Calvi contribue à ce « systématisme ».